



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES VÉTÉRANS AUTOCHTONES

Rapport du Comité permanent des anciens combattants

Marie-France Lalonde, présidente

**NOVEMBRE 2025
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES VÉTÉRANS AUTOCHTONES

Rapport du Comité permanent des anciens combattants

**La présidente
Marie-France Lalonde**

NOVEMBRE 2025

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENTE

Marie-France Lalonde

VICE-PRÉSIDENTS

Blake Richards

Marie-Hélène Gaudreau

MEMBRES

Tatiana Auguste

Sean Casey

Braedon Clark

Alana Hirtle

Fraser Tolmie

Arnold Viersen

Cathay Wagantall

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Lisa Hepfner

Tamara Jansen

GREFFIER DU COMITÉ

Eric Glavin

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Jean-Rodrigue Paré, analyste

COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS

44^e LÉGISLATURE – 1^{re} SESSION

PRÉSIDENT

Emmanuel Dubourg

VICE-PRÉSIDENTS

Blake Richards

Luc Desilets

MEMBRES

Rachel Blaney

Sean Casey

Terry Dowdall

Lisa Hepfner

Bryan May

Wilson Miao

Randeep Sarai

Fraser Tolmie

Cathay Wagantall

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Mel Arnold

Martin Champoux

Pam Damoff

Matthew Green

Ron Liepert

Wayne Long

Tim Louis

Scott Reid

Mario Simard

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Marie-Hélène Sauvé

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Jean-Rodrigue Paré, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS

a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'expérience vécue par les vétérans autochtones et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS	1
L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES VÉTÉRANS AUTOCHTONES	3
Introduction	3
Portrait des vétérán.e.s autochtones au Canada	5
Enjeux liés aux vétérán.e.s métis	9
Sensibilisation à l'histoire de la participation des autochtones aux opérations militaires du Canada	11
Collaboration avec les organisations autochtones	12
Services adaptés à la culture	15
S'identifier comme vétérán.e.s	18
Rôle des organismes communautaires	18
Autres enjeux	20
Conclusion	21
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	23
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	27
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	29

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Qu'Anciens Combattants Canada dépose au Comité un document détaillant le nombre de vétéran.e.s ayant reçu un versement en vertu de l'entente de Paiement de reconnaissance des vétérans métis ainsi que la liste des projets commémoratifs financés en vertu de la même entente. 10

Recommandation 2

Qu'Anciens Combattants Canada soutienne les occasions de rencontres et d'échanges entre les organisations de vétéran.e.s autochtones. 15

Recommandation 3

Qu'Anciens Combattants Canada, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et les associations de vétéran.e.s autochtones, mette sur pied un programme de soutien par les pairs destiné aux militaires et aux vétéran.e.s autochtones. 17

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada ajoute dans ses communications destinées aux Autochtones une question comme « Avez-vous servi dans les Forces armées canadiennes ou dans la Gendarmerie royale du Canada? » permettant aux vétéran.e.s de s'identifier aisément comme tel.le.s et que, pour les vétéran.e.s qui le souhaitent, cette information soit transmise à Anciens Combattants Canada. 18



L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES VÉTÉRANS AUTOCHTONES

INTRODUCTION

En février 2019, le Comité a déposé un rapport important intitulé Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable (ci-après le Rapport de 2019). Il contenait 12 recommandations auxquelles le gouvernement a répondu favorablement en mai 2019. Cinq ans plus tard, les membres du Comité ont voulu examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations. Ils s'interrogeaient également sur les intersections possibles entre les enjeux touchant les vétérans.e.s autochtones et ceux touchant les vétérans.e.s noirs. Il s'est avéré que le contexte historique particulier se rattachant à la participation des Autochtones aux opérations militaires du Canada depuis la Confédération s'arrimait mal à celui des vétérans.e.s noirs.

Les Autochtones ont des attaches ancestrales à des communautés et à des territoires qui composent aujourd'hui le Canada. Les vétérans.e.s noirs, dont les origines sont extrêmement diversifiées, ont vécu des expériences qui seraient moins unifiées à des destinées historiques communes. Même si les comportements individuels racistes dont les uns et les autres ont pu être victimes peuvent sembler similaires, la signification différente que les personnes leur ont peut-être attribuée justifie que les deux groupes soient traités de manière distincte, dans le respect des injustices particulières dont ils ont été la cible. C'est pourquoi le présent rapport traitera exclusivement des vétérans.e.s autochtones et des nouveaux enjeux soulevés lors des témoignages reçus en 2024. Les questions liées aux vétérans.e.s noirs seront abordées dans un rapport distinct.

- La première section du présent rapport dresse un portrait statistique sommaire des vétérans.e.s autochtones au Canada et souligne la représentation importante des vétérans.e.s métis et des femmes.
- La deuxième section aborde les enjeux liés aux vétérans.e.s métis. Quelques mois après le dépôt du Rapport de 2019 du Comité, une entente est intervenue entre le gouvernement du Canada et le Ralliement national des Métis. Il s'agit là du changement le plus important survenu depuis la publication du Rapport de 2019.



- La troisième section aborde les efforts de commémoration visant à mieux faire reconnaître la participation des Autochtones aux engagements militaires du Canada. Le portrait historique de cette participation a été bien établi dans le rapport de 2019, comme l’a reconnu Mme Danielle Teillet, historienne au Musée canadien de la guerre¹. Il n’en sera donc pas question dans le présent rapport. Il reste toutefois des efforts à faire afin que l’importance de cette participation soit pleinement reconnue au sein de la population canadienne.
- La quatrième section du rapport porte sur la difficulté découlant du peu d’interactions entre les multiples organisations apportant leur soutien aux vétérán.e.s autochtones. Cela multiplie les ententes bilatérales alors qu’un nombre d’enjeux est partagé par l’ensemble des communautés affectées.
- La cinquième section décrit les efforts d’Anciens Combattants Canada (ACC) visant à répondre aux besoins pressants de services adaptés aux cultures autochtones, en particulier les pratiques traditionnelles de guérison.
- La sixième section aborde les résistances de certains vétérán.e.s autochtones à s’identifier comme vétérán.e.s, surtout lorsque leur expérience au sein des Forces armées canadiennes ne les a pas amenés à être déployés lors d’opérations de combat.
- La septième section illustre la contribution inestimable des organismes communautaires par l’exemple d’initiatives entreprises par Indspire et le Fonds du Souvenir pour soutenir les vétérán.e.s autochtones.
- La huitième section dresse une liste d’enjeux qui ont été évoqués, mais n’ont pas pu être approfondis par le Comité.

Les membres du Comité souhaitent ceux et celles qui ont apporté leur contribution à cette étude et espèrent que le contenu de ce rapport reflétera adéquatement les préoccupations des vétérán.e.s autochtones.

1 Comité permanent des anciens combattants (ACVA), *Témoignages*, 4 novembre 2024, Mme Danielle Teillet (historienne, Musée canadien de la guerre), 1645.

PORTRAIT DES VÉTÉRAN.E.S AUTOCHTONES AU CANADA

D'après le [recensement de 2021](#), parmi les 461 240 vétérán.e.s vivant au Canada, 23 075 (5,2 %) s'identifient comme Autochtones, ce qui est supérieur à leur représentation dans la population canadienne qui est de 4,4 %. Cette surreprésentation est essentiellement due à la plus grande proportion de vétérán.e.s Métis et à la plus grande proportion de femmes.

Tableau 1 — Données démographiques des vétérán.e.s au Canada (2021)

Catégorie	Nombre / Proportion	Population totale
Total des vétérán.e.s	461 240	N/d
Vétérán.e.s de guerre (Seconde Guerre mondiale et Corée)	25 500 (5,5 %)	N/d
Vétérán.e.s modernes (après la Corée)	435 740 (94,5 %)	N/d
Femmes vétérán.es ²	70 765 (15,3 %)	N/d
Hommes vétéráns	390 475 (84,7 %)	N/d
Vétérán.e.s autochtones	23 075 (5,2 %)	4,4 %
Vétérán.e.s des Premières Nations	10 950 (2,5 % des vétérán.e.s)	2,5 %
Vétérán.e.s métis	10 440 (2,3 % des vétérán.e.s)	1,6 %
Vétérán.e.s inuits	755 (0,2 % des vétérán.e.s)	0,2 %
Vétéránes autochtones (femmes)	4 385 (6,2 % des vétéránes)	4,3 %
Vétéráns autochtones (hommes)	17 760 (4,8 % des hommes vétéráns)	4,1 %
Vétéránes des Premières Nations	2 325 (3,3 % des vétéránes)	2,6 %
Vétéráns des Premières Nations	8 625 (2,3 % des vétéráns)	2,4 %
Vétéránes métisses	1 895 (2,7 % des vétéránes)	1,6 %
Vétéráns métis	8 550 (2,3 % des vétéráns)	1,6 %
Vétéránes inuites	170 (0,2 % des vétéránes)	0,2 %
Vétéráns inuits	585 (0,2 % des vétéráns)	0,2 %

2 Vivant en logement privé seulement pour cette catégorie et celles qui suivent dans le tableau. Le nombre total de vétérán.e.s vivant en logement privé, plutôt qu'en logement collectif, est de 444 520.



En effet, de ces 23 075 vétérans autochtones, 10 950 (2,5 %) sont membres des Premières Nations, 755 sont Inuits (0,2 %), ce qui équivaut à leur représentation dans la population canadienne. Les vétérans s'identifiant comme Métis sont au nombre de 10 440, soit 2,3 % de l'ensemble des vétérans comparativement à une représentation de 1,6 % dans la population canadienne.

Des 461 240 vétérans vivant au Canada, 70 765 sont des femmes, soit une proportion de 15,3 %. De ce nombre, 4 385 s'identifient comme Autochtones, soit une proportion de 6,2 % de l'ensemble des vétérans, comparativement à 4,7 % de l'ensemble des hommes vétérans. Chez les vétérans autochtones, 2 325 s'identifient comme membres d'une Première Nation, soit 3,3 % de l'ensemble des vétérans, comparativement à 2,6 % dans la population canadienne, et 170 s'identifient comme Inuites, ce qui équivaut à leur représentation dans la population canadienne. Par ailleurs, 1 895 vétérans s'identifient comme Métisses, soit 2,7 % de l'ensemble des vétérans, comparativement à leur proportion de 1,6 % dans la population canadienne.

Un tel portrait statistique masque cependant ce qui constitue peut-être l'obstacle premier à la pleine reconnaissance des vétérans autochtones et à leur accès aux services offerts par Anciens Combattants Canada. Cet obstacle est la présomption que l'injustice dont ont été victimes les vétérans autochtones se perpétue aujourd'hui encore. Plusieurs témoignages troublants ont été présentés à cet effet, dont celui de Marie Blackburn, directrice exécutive de la Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants :

Une vétérane à la recherche d'un refuge après l'incendie de sa maison a fait appel à nous. Dans ces situations, nous appelons habituellement d'abord Anciens Combattants pour voir s'ils peuvent fournir une partie du soutien. L'employée du ministère m'a dit qu'elle ne pouvait pas verser directement les fonds à la vétérane parce que, disait-elle, les gens boivent tout l'argent qu'on leur donne. Je lui ai demandé si le fait que la personne était autochtone entrainait en jeu. Elle m'a répondu par l'affirmative [...].

Lorsque j'ai encouragé la vétérane à communiquer avec Anciens Combattants, elle était terrifiée à l'idée de déclarer quoi que ce soit de crainte de perdre ses prestations³.

Selon Mme Blackburn, les relations soutenues entre son organisme et le ministère a permis d'atténuer ces perceptions⁴.

3 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Marie Blackburn (directrice exécutive, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1110.

4 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Marie Blackburn (directrice exécutive, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1110.

Tommy Wayne Benjamin, un vétérán autochtone qui travaille au sein de l'organisation de Mme Blackburn, a raconté son expérience lors de sa formation de base à Cornwallis (Nouvelle-Écosse) en 1982 :

[Les responsables de la formation] m'ont attaqué à 2 h 30 du matin. Ils m'ont saisi par la cheville et lancé au sol depuis le lit superposé qu'on m'avait assigné. J'étais en train de dormir.

Aujourd'hui, j'ai des problèmes de dos. À l'époque, je souffrais de commotion cérébrale. Malgré tout, j'ai réussi à faire mon service.

Les recrues des Premières Nations tombaient les unes après les autres. Des gens pleuraient parce qu'on s'en prenait injustement à eux. Les responsables de la formation se moquaient des noms de famille des recrues inuites.

J'ai continué à subir du racisme et de la discrimination durant toute ma carrière militaire. J'ai quitté les Forces armées canadiennes prématurément à cause des mauvais traitements que moi et les autres recrues et membres des Premières Nations subissions.

J'ai eu beaucoup de difficulté à faire la transition vers la vie civile. J'éprouve toujours des difficultés aujourd'hui. J'ai souffert de problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, sans parler de mes problèmes d'anxiété, d'anxiété sociale, d'itinérance, de chômage et de pauvreté — la liste est encore longue. J'ai vécu tout cela.

En 2007, une clinique fréquentée par les personnes des Premières Nations de Calgary a pris les mesures nécessaires pour que je reçoive un diagnostic. En une demi-heure, les résultats ont montré que je souffrais d'un trouble de stress post-traumatique complexe chronique causé par l'expérience que j'ai vécue dans les forces armées.

[...] Je dis toujours que le fils que ma mère a envoyé dans les forces armées n'est pas le même que celui qui en est revenu.

Aujourd'hui, je dois dire que c'est la cinquième fois que je dépose une demande de prestations auprès de la Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants de Calgary, avec l'appui de M. David J. Thompson, l'agent de liaison avec les Autochtones. Après avoir examiné mon dossier, il a déclaré que je devrais recevoir des prestations depuis 2015⁵.

Ce témoignage reflète sans aucun doute les expériences vécues par un grand nombre de vétérans autochtones. M. Benjamin a tenu à rappeler la cruauté dont a été victime un certain Thomas qui suivait la formation de base en même temps que lui :

5 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, M. Tommy Wayne Benjamin (commis de magasin, Veterans Association Thrift Store, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1115–1120.



Il y a une personne qui me hante encore aujourd'hui. J'utilise ce mot avec compassion, car les collègues s'en sont pris à lui. Je me souviens qu'il s'appelait Thomas et qu'il venait de Kuujuaq, je crois; ils étaient tout simplement impitoyables envers lui et envers nous tous qui, à l'époque, nous faisions appeler « Indiens » et « Eskimaux ». Ce pauvre homme est venu me voir en pleurant, et je ne pouvais pas l'aider parce que j'étais complètement dérouté par ce qui se passait. Chaque vétéran autochtone et inuit en service, un à la fois, a vécu de mauvais traitements.

[...] J'avais un sens du devoir de servir mon pays. On ne peut pas servir son pays si on a un casier judiciaire. Je n'avais pas de casier judiciaire lorsque je suis entré dans l'armée, mais j'en ai certainement eu un lorsque j'en suis sorti.

[...] C'est notamment grâce à cette personne ici présente [Marie Blackburn] et à son organisation que je peux dire que je m'en tire mieux. Elle nous a beaucoup aidés, d'innombrables vétérans et moi, y compris des vétérans non autochtones. C'est une fraternité et une sororité où nous réunir après le service. Je pense qu'on pardonne beaucoup, mais qu'on n'oublie probablement jamais.

C'est ce que j'ai vécu, et je ne peux pas le nier⁶.

Dans le cadre de son travail d'historien au Musée canadien de la guerre, Michael Petrou a réalisé environ 200 entrevues avec des vétérans de tous les horizons, dont 26 étaient Autochtones. Les témoignages qu'il a recueillis confirment les injustices des traitements dont ces vétérans autochtones ont été victimes :

Au moins deux anciens combattants autochtones ont dit avoir été traités de traîtres pour avoir servi dans l'armée canadienne. L'un d'eux a répondu qu'il était désolé pour la personne qui avait porté cette accusation, car elle ne connaîtrait jamais l'amour et la joie qu'il a ressentis pendant son service militaire.

Les anciens combattants qui ont servi l'ont fait pour différentes raisons. Certains anciens combattants autochtones ont dit avoir servi par amour de la terre. Je pense souvent à un ancien combattant autochtone de l'Est, un Micmac, dont l'explication était ancrée dans l'histoire. Il a dit que son peuple avait signé des traités avec la Couronne britannique et maintenant avec la Couronne canadienne. En servant, il ne faisait que respecter sa part du contrat. Je pense que cela sous-entend le respect de l'autre part du contrat également⁷.

Les conclusions de M. Petrou ont été reprises par Debbie Eisan, du Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations, qui a rappelé l'histoire de la discrimination, notamment le refus d'accorder des prestations, la perte du statut et

6 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, M. Tommy Wayne Benjamin (commis de magasin, Veterans Association Thrift Store, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1145.

7 ACVA, *Témoignages*, 21 novembre 2024, M. Michael Petrou (historien, Expérience d'anciens combattants, Musée canadien de la guerre), 1110.

l'exclusion délibérée des vétérans autochtones des activités commémoratives et du jour du Souvenir⁸.

Par-delà les injustices demeurent donc la fierté et l'honneur d'avoir défendu les valeurs chères aux Canadiens autochtones et non-autochtones. C'est là le sens de la réconciliation par laquelle cette fierté et cet honneur serviront de fondements à un avenir juste et durable. Comme il est ressorti de la consultation menée par l'Institut Atlas auprès des vétérans autochtones⁹, un tel objectif ne pourra être atteint que si le climat de confiance entre les vétérans autochtones et Anciens Combattants Canada est rétabli.

ENJEUX LIÉS AUX VÉTÉRAN.E.S MÉTIS

En 2002, une entente est survenue entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations pour le versement de paiements à titre gracieux. Ceux-ci visaient à compenser les vétérans des Premières Nations pour n'avoir pas eu accès à divers avantages dont ont pu bénéficier les autres vétérans, en particulier pour les pensions d'invalidité, les allocations aux conjoint.e.s, les allocations pour études et l'octroi prioritaire de terres de la Couronne après la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée. Cette entente suivait une entente similaire intervenue en février 2000 entre le gouvernement et les vétérans de la marine marchande qui avaient également été exclus des programmes offerts après la Deuxième Guerre mondiale. L'entente sur la marine marchande prévoyait des paiements forfaitaires variant entre 5 000 \$ et 20 000 \$¹⁰. Le montant maximal de 20 000 \$ fut ensuite utilisé pour indemniser les vétérans des Premières Nations¹¹. On estime qu'environ 1 300 vétérans des Premières Nations ou leurs survivant.e.s ont pu bénéficier de ce paiement¹².

Quelques mois après le dépôt du rapport du Comité de février 2019 sur les vétérans autochtones, une entente est intervenue entre le gouvernement du Canada et le Ralliement national des Métis pour le Paiement de reconnaissance des vétérans métis

8 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1545.

9 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Gabrielle Dupuis (directrice, Partenariats de recherche, Institut Atlas pour les vétérans et leur famille), 1110.

10 Voir le [Rapport sur le rendement 1999–2000](#) d'Anciens Combattants Canada, p. 22.

11 Voir la déclaration de l'hon. Rey Pagtakhan, ministre des Anciens Combattants, dans le [Hansard du 21 juin 2002](#), 1155.

12 Voir le [Rapport sur le rendement 2003-2004](#) d'Anciens Combattants Canada, p. 22.



de 30 millions de dollars. Cette entente vise à reconnaître « les expériences vécues par les vétérans métis avant et après la guerre, et pour financer des initiatives commémoratives ». Elle prévoit entre autres le versement d'un montant de 20 000 \$ à des vétérans ou survivants métis de la Deuxième Guerre mondiale. Le Ralliement national des Métis est responsable de l'administration et de la répartition de ces versements.

Selon des [notes de breffage pour le ministre](#) datées du 5 décembre 2019 :

Les vétérans métis n'ont pas eu droit à ces paiements à titre gracieux accordés aux Premières Nations en 2002 puisqu'une recherche menée préalablement par le Ministère n'a révélé aucune preuve que les vétérans métis n'avaient pas reçu les avantages de démobilisation auxquels ils étaient admissibles. [...]

Selon les recherches, les vétérans métis et leurs personnes à charge ont reçu les avantages auxquels ils avaient droit après la Seconde Guerre mondiale. On pourrait donc conclure que les désavantages auxquels les vétérans métis de la Seconde Guerre mondiale ont fait face avant et après la guerre auraient pu avoir une incidence négative sur le succès de leur démobilisation par rapport aux autres vétérans canadiens.

Selon des [notes de breffage datées du 2 décembre 2024](#), en date du 29 juin 2021, 75 paiements avaient été remis pour une somme totale de 1,5 million de dollars sur le total de 30 millions de dollars prévus à l'entente. Toutefois, les [rapports financiers du Ralliement national des Métis](#) ne déclarent aucun paiement en 2019, 21 paiements en 2020, 4 paiements en 2021, aucun paiement en 2022, 5 en 2023 et 2 en 2024, pour un total de 32 paiements. Le [Rapport annuel 2021–2022](#) mentionne le développement de projets liés à la commémoration, mais aucun détail n'est fourni. Dans les autres rapports annuels, aucune autre information n'est donnée sur les projets commémoratifs liés au Paiement de reconnaissance des vétérans métis.

Il est donc difficile pour les membres du Comité de savoir si cette entente a donné satisfaction aux revendications des vétérans métis. Afin de s'assurer que la contribution remarquable des Métis aux engagements militaires passés et actuels du Canada soit reconnue à sa juste valeur, le Comité recommande :

Recommandation 1

Qu'Anciens Combattants Canada dépose au Comité un document détaillant le nombre de vétérans ayant reçu un versement en vertu de l'entente de Paiement de reconnaissance des vétérans métis ainsi que la liste des projets commémoratifs financés en vertu de la même entente.

SENSIBILISATION À L'HISTOIRE DE LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES AUX OPÉRATIONS MILITAIRES DU CANADA

Historiquement, les Autochtones au Canada sont le segment de la population qui a participé le plus activement aux engagements militaires du pays, tant dans les grands conflits du XX^{ème} siècle que dans les opérations plus récentes. La consécration du 8 novembre comme Journée nationale des vétérans autochtones a certainement contribué à mieux faire connaître cette participation¹³, mais selon Mme Danielle Teillet, qui a produit un documentaire sur le sujet, cette reconnaissance demeure limitée dans la population :

Nous avons parlé de la raison d'être de la Journée nationale des vétérans autochtones, par exemple, qui aura lieu le 8 novembre [...]. Il y a un manque de sensibilisation à cet égard. Je pense que de nombreuses personnes se demandent pourquoi nous avons une journée distincte pour les anciens combattants autochtones. C'est une question intéressante, mais je pense qu'il s'agit de connaître les fondements historiques. Certaines questions que j'ai soulevées et que j'ai approfondies dans le documentaire concernent l'absence complète de reconnaissance des contributions des militaires autochtones, soit essentiellement les sacrifices qu'ils ont faits, l'absence de soutien, l'absence de reconnaissance du statut d'Indien et l'absence de droits à la pleine citoyenneté jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, soit jusqu'en 1960¹⁴.

En **réponse** à la Recommandation 12 du Rapport de 2019 qui portait sur les monuments commémoratifs, le ministère avait souligné l'importance de son engagement :

Anciens Combattants Canada a offert du soutien pour des activités commémoratives et l'érection de monuments dédiés à nos vétérans autochtones et héros morts au combat. Depuis l'année fiscale 2016-2017, Anciens Combattants Canada a établi 22 partenariats (totalisant environ 130 000 \$) avec des organisations afin d'appuyer des initiatives commémoratives axées sur les Autochtones. Par exemple, Anciens Combattants Canada a récemment conclu un partenariat avec la Nation Nipissing pour son projet commémoratif Mikwendmaadaa auquel il a consacré 25 000 \$ pour la construction d'un nouveau monument dans sa communauté. [...] En raison des préoccupations soulevées dans le rapport, le Ministère examinera ses critères d'admissibilité en vue d'obtenir un financement pour un monument commémoratif de guerre.

13 Pour le récit des événements ayant mené à la création de la Journée nationale des vétérans autochtones, voir le témoignage de Mme Randi Gage (Section Manitoba, présidente de Unified Veterans of Manitoba, Aboriginal Veterans Autochtones), 7 novembre 2024, 1740.

14 ACVA, *Témoignages*, 4 novembre 2024, Mme Danielle Teillet (historienne, Musée canadien de la guerre), 1655.



Selon Amy Meunier, d'ACC, les critères de ces programmes ont été révisés en 2021 et le financement en a été bonifié¹⁵. Les organismes locaux peuvent obtenir du financement pour un monument ou pour une cérémonie de commémoration.

Plusieurs autres organisations souhaitent apporter leur contribution au plus grand rayonnement de l'histoire des vétérans autochtones. Caitlin Bailey, de la Fondation Vimy, a souligné la demande importante de la part des éducateurs pour du matériel pédagogique numérique relatant l'engagement militaire des Autochtones¹⁶. Afin de combler ce besoin, l'Institut Atlas, d'après le témoignage de Gabrielle Dupuis, sa directrice des Partenariats de recherche, a « lancé un projet visant à élaborer conjointement ces produits en collaboration avec un conseil consultatif des Premières Nations, des Inuits et des Métis¹⁷ ».

Toutes ces initiatives permettent d'espérer qu'avant longtemps la population canadienne sera mieux sensibilisée à la contribution remarquable des Autochtones aux engagements militaires du Canada.

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS AUTOCHTONES

Les organismes représentant les vétérans autochtones, tout comme ceux représentant les vétérans en général, servent fréquemment de médiateurs entre les personnes qui déposent des demandes de prestations ou de services et les fonctionnaires du ministère. Selon la cheffe Wendy-Anne Jocko, vice-présidente intérimaire d'Aboriginal Veterans Autochtones, il est d'ailleurs avantageux de présenter son dossier à ACC avec le soutien d'une organisation : « Pour toutes les difficultés que j'ai pu rencontrer quand j'ai présenté ma demande à ACC, je suis toujours passée par le siège social de la Légion à Ottawa, donc on m'a toujours défendu. Il me semble que si l'on a un défenseur, ACC va prendre la situation un peu plus au sérieux. Je connais d'autres vétérans, autochtones et non autochtones, qui s'y sont pris seuls et qui se sont butés à des obstacles¹⁸. »

À l'inverse, la collaboration avec ces organisations permet au ministère de mieux faire connaître ses services. Par exemple, ACC a pu faire profiter de petites communautés de

15 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Amy Meunier (sous-ministre adjointe, Secteur de la commémoration et des affaires publiques, ministère des Anciens Combattants), 1640.

16 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Caitlin Bailey (directrice exécutive, La Fondation Vimy), 1705.

17 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Gabrielle Dupuis (directrice, Partenariats de recherche, Institut Atlas pour les vétérans et leur famille), 1110.

18 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, La cheffe Wendy-Anne Jocko (Vice-présidente intérimaire, Aboriginal Veterans Autochtones), 1730.

ses programmes de commémoration pour les vétérane.s autochtones. M. Benjamin a également salué l'initiative d'ACC d'avoir intégré des agents de liaison et de mobilisation autochtones au sein de son personnel : « Cela élimine — je tiens à le dire — la paperasse. Plus ou moins, cela enlève le stress de devoir faire une demande et la déception qu'elle soit refusée parce qu'on a fait ou oublié quelque chose, ou peut-être parce qu'on ne sait pas comment fonctionne le processus¹⁹. »

Mme Meunier, d'ACC, a relaté les multiples démarches entreprises par les membres de cette équipe :

Au cours de sa première année d'existence, l'équipe de mobilisation des vétérans autochtones d'Anciens Combattants Canada, ou ACC, a mené plus de 80 consultations en personne auprès des communautés et des anciens combattants autochtones. Elle a participé, entre autres, à cinq foires commerciales, conférences et réunions annuelles, en plus de s'adresser aux dirigeants des Forces armées canadiennes, ou FAC, aux Rangers canadiens, aux participants au Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones et à la GRC.

L'équipe a également effectué plus de 40 visites dans les communautés, assisté à six festivals et pow-wow et participé à deux événements internationaux. Je tiens à souligner qu'elle a soutenu une délégation de familles et de membres de la communauté qui s'est rendue aux Pays-Bas pour rendre hommage aux soldats autochtones sur leurs tombes dans le cadre du Projet d'héritage autochtone²⁰.

L'adjudant-chef Joel Pedersen est chef des opérations de cette Équipe de mobilisation des vétérans autochtones :

Nous avons pu rencontrer des membres actifs et retraités des Forces armées canadiennes et de la GRC. Nous avons pu répondre aux questions de la majorité des membres autochtones avec lesquels nous avons travaillé et les aider avec leurs dossiers. Nous constatons que la collaboration avec les dirigeants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits a été très importante, et nous avons hâte de poursuivre ces échanges significatifs²¹.

Malgré ces efforts de mobilisation, il reste possible que les membres de petites organisations ne se reconnaissent pas nécessairement dans les revendications des organisations nationales plus importantes qui servent habituellement d'interlocuteurs

19 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, M. Tommy Wayne Benjamin (commis de magasin, Veterans Association Thrift Store, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1135.

20 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Amy Meunier (sous-ministre adjointe, Secteur de la commémoration et des affaires publiques, ministère des Anciens Combattants), 1620.

21 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Adjud Joel Pedersen (chef des opérations, Équipe de mobilisation des vétérans autochtones, ministère des Anciens Combattants), 1630.



privilegiés pour le gouvernement du Canada. Todd Ross, un vétéran métis a proposé la tenue de forums ouverts qui permettraient des interactions plus soutenues entre les membres des diverses organisations de vétéran.e.s autochtones : « La communauté des anciens combattants autochtones apporte un soutien considérable. Or, nous commençons tout juste à nous réunir. [...] Je pense qu'il est extrêmement important de multiplier les occasions de dialogue entre les organisations, pour cerner les problèmes communs et voir comment nous pouvons nous entraider²². »

Pour John Belanger, vétéran métis, de telles rencontres seraient l'occasion de faire valoir les particularités des expériences qu'ont vécues les Autochtones des différentes communautés. Selon lui, les revendications des Métis sont similaires à celles des autres communautés autochtones, mais leurs expériences peuvent être différentes, comme en témoigne le rôle historique important des Métis dans la transmission de messages codés²³.

Cette question des communications entre ACC et les organisations de vétéran.e.s autochtones avait été abordée dans le Rapport de 2019 et le Comité avait alors recommandé :

Recommandation 11 – Qu'Anciens Combattants Canada entreprenne des démarches afin de réunir les représentants des associations de vétérans autochtones pour mieux faire connaître ses programmes et pour créer des conditions propices au maintien de communications régulières reflétant la diversité de leurs préoccupations.

Dans sa réponse, le ministre avait affirmé :

Des travaux sont en cours à Anciens Combattants Canada en vue d'améliorer les communications et les consultations avec les associations de vétérans autochtones [...]. À l'heure actuelle, trois des six groupes consultatifs comptent parmi leurs membres des représentants autochtones. [...] Le Ministère a également invité les représentants d'associations de vétérans autochtones à participer au Sommet national des intervenants et aux sommets régionaux des intervenants de 2018. Ces forums donnent l'occasion de communiquer de l'information sur les programmes et services d'Anciens Combattants Canada, et permettent aux intervenants et aux représentants du Ministère, y compris au ministre des Anciens Combattants, de soulever des questions et des préoccupations et d'en discuter.

22 ACVA, *Témoignages*, 4 novembre 2024, M. Todd Ross (à titre personnel), 1715.

23 ACVA, *Témoignages*, 21 novembre 2024, M. John Belanger (vétéran, Métis Nation-Saskatchewan), 1220. Voir aussi 21 novembre 2024, M. Mervin Bouvier (ministre des Anciens Combattants, Métis Nation-Saskatchewan), 1250. Sur la transmission en code cri durant la deuxième guerre mondiale, voir : <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/cree-code-talkers>.

L'Assemblée des Premières Nations (APN), par l'entremise de son Conseil des Anciens Combattants, est un interlocuteur important d'ACC. Debbie Eisan, membre de ce Conseil, a présenté les principaux éléments d'une lettre d'entente signée avec le ministère en avril 2023 :

La lettre d'entente met l'accent sur quatre piliers principaux: premièrement, évaluer et élargir les activités de sensibilisation à l'intention des anciens combattants des Premières Nations et de leurs familles; deuxièmement, établir des points de contact clairs pour les questions relatives aux anciens combattants des Premières Nations à ACC; troisièmement, accroître la représentation autochtone dans les activités de commémoration; quatrième, soutenir l'établissement d'un registre historique des anciens combattants et soldats des Premières Nations qui ont servi en temps de guerre ou de conflit militaire et en temps de paix, y compris ceux non documentés par le Canada²⁴.

Ces objectifs sont similaires à ceux soulevés par les vétérane.s métisse.s qui ont témoigné.

Si les occasions de collaboration pouvaient être favorisées, cela améliorerait vraisemblablement la capacité d'ACC à répondre aux revendications des vétérane.s autochtones. Le Comité recommande donc :

Recommandation 2

Qu'Anciens Combattants Canada soutienne les occasions de rencontres et d'échanges entre les organisations de vétérane.s autochtones.

SERVICES ADAPTÉS À LA CULTURE

Plusieurs témoins ont affirmé que le rétablissement de la relation de confiance entre les vétérane.s autochtones et ACC passait par une meilleure offre de services adaptés à la culture. À cet égard, Mme Meunier, d'ACC, a tenu à souligner les efforts déployés par le ministère au cours des dernières années :

Anciens Combattants Canada s'efforce d'améliorer l'accès des anciens combattants autochtones à des services adaptés à leur culture. Nous travaillons avec d'autres organismes gouvernementaux pour créer un processus qui permet aux anciens combattants autochtones d'avoir facilement accès à des programmes de guérison traditionnels et aux services d'aînés, par exemple. Cette approche respecte le rôle

24 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1550.



essentiel des communautés autochtones dans la détermination et la prestation de mesures de soutien adaptées à leur culture.

Nous avons également écouté attentivement les dirigeants autochtones et les membres des communautés, y compris la Southern Chiefs Organization, qui nous a fait part de ses points de vue sur la façon d'améliorer ces services. Grâce à un dialogue continu et à la rétroaction, ACC continue d'adapter et de peaufiner ce processus, en veillant à ce que les services correspondent aux besoins uniques et aux perspectives culturelles des anciens combattants autochtones²⁵.

En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, ACC a développé des programmes de soutien par les pairs, d'abord pour les blessures de stress opérationnel, puis plus récemment pour les besoins particuliers des vétérans. Mme Jocko a évoqué la possibilité de mettre sur pied un programme de soutien similaire pour les Autochtones :

J'avais besoin d'un suivi, de thérapie et de soutien pour mon deuil. Je ne me souviens pas quel était le programme, mais on m'a mis en contact avec un pair. Cependant, ce n'était pas un pair. Une civile m'a appelée; elle n'était ni vétérane ni militaire servant dans les forces à ce moment-là. À mon avis, ce n'est pas cela, un pair. De plus — et je vous présente mes excuses —, elle n'était pas autochtone. Dans une situation comme celle-là, on ne veut pas commencer au premier contact à expliquer ce qui nous est arrivé en cours de route. Elle ne connaissait rien au service militaire. Elle ne savait pas du tout ce que c'était d'être autochtone.

[...] Je ne me souciais même pas que ce soit un vétéran homme qui m'appelle, pourvu que ce fût un vétéran autochtone²⁶.

Tout comme l'organisation que représente Mme Jocko, le Conseil des anciens combattants des Premières Nations de l'APN souhaite la mise en place d'un tel programme de soutien par les pairs²⁷.

D'autres témoignages laissent croire que ce n'est peut-être pas tant l'identité autochtone ou l'identité de vétéran.e qui permettrait de faciliter la confiance lors des premiers contacts avec un programme de soutien, mais bien la sensibilisation aux particularités de ces identités. Il est cependant facile de concevoir que pour certaines personnes, l'assurance de pouvoir parler à une autre qui est à la fois autochtone et vétéran.e pourrait faire la différence entre un premier pas et l'absence de démarche.

25 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Amy Meunier (sous-ministre adjointe, Secteur de la commémoration et des affaires publiques, ministère des Anciens Combattants), 1610.

26 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, La cheffe Wendy-Anne Jocko (Vice-présidente intérimaire, Aboriginal Veterans Autochtones), 1730.

27 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, M. Alan Knockwood (membre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1600.

Comme l'expliquait Mme Eisan, « [l]es problèmes auxquels les Autochtones font face aujourd'hui se posent lorsqu'ils quittent l'armée et qu'ils tentent d'obtenir des soins dans un cadre spirituel. Notre culture et notre mode de vie passent par la spiritualité, surtout lorsque nous devons traverser des périodes très difficiles²⁸. »

Cette dimension spirituelle est un élément fondamental de la culture à laquelle les services du ministère devraient s'adapter et il est plus difficile d'imaginer que des Non-Autochtones pourraient comprendre cette dimension de la santé et de la guérison en y ayant seulement été sensibilisés. Des membres d'organisations autochtones qui fourniraient de tels services pourraient de ce fait agir comme intermédiaires et favoriser cette sensibilisation auprès du personnel d'ACC. Comme l'a dit Mme Eisan :

J'essaie de les convaincre de s'adresser au ministère des Anciens Combattants pour obtenir des services. [...] Ils doivent recevoir des traitements qui tiennent compte de la culture. On ne peut pas les traiter de la même manière que les autres anciens combattants. Il ne s'agit nullement de manquer de respect envers les autres anciens combattants, mais notre éducation s'effectue dans le cadre de cercles de partage et de sueries²⁹.

De plus, selon les résultats d'une table ronde organisée par l'Institut Atlas, il est ressorti que le recours aux méthodes traditionnelles de guérison favoriserait le cheminement des vétérans qui éprouvent des problèmes de santé mentale³⁰.

Le Comité recommande donc :

Recommandation 3

Qu'Anciens Combattants Canada, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et les associations de vétérans autochtones, mette sur pied un programme de soutien par les pairs destiné aux militaires et aux vétérans autochtones.

28 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1625.

29 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1640.

30 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Gabrielle Dupuis (directrice, Partenariats de recherche, Institut Atlas pour les vétérans et leur famille), 1110.



S'IDENTIFIER COMME VÉTÉRAN.E.S

Aux États-Unis, le terme anglais 'Veteran' est fréquemment utilisé dans le langage courant pour décrire toute personne qui a participé à des opérations de combat. Au Canada, le terme a souvent été utilisé en référence aux vétérans.e.s de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale. Le sens légal du terme s'étend à toute personne qui a terminé la formation de base dans les Forces armées canadiennes, peu importe qu'elle ait été déployée ou non lors d'une opération militaire. Toutefois, les usages historiques et les nombreuses références télévisuelles et cinématographiques américaines ont pu faire que cette signification du terme soit prévalente au Canada. Cela semble être le cas chez les vétérans.e.s autochtones.

Dans sa [réponse](#) à la Recommandation 4 du Rapport de 2019, le ministère écrivait d'ailleurs : « Anciens Combattants Canada comprend que beaucoup de vétérans de l'ère moderne se sentent différents des vétérans parce qu'ils n'ont pas pris part à des combats. » Selon Mme Meunier, d'ACC, « dans certains cas, les personnes ne se reconnaissaient pas elles-mêmes à titre d'anciens combattants, et ne se manifestaient pas pour obtenir de l'aide. De plus, le gouvernement ne les a peut-être pas bien traités par le passé, alors ces personnes hésitent ou sont réticentes à faire une demande³¹. »

Afin de favoriser tout obstacle qui pourrait nuire aux démarches des vétérans.e.s autochtones qui pourraient bénéficier des services d'ACC, le Comité recommande :

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada ajoute dans ses communications destinées aux Autochtones une question comme « Avez-vous servi dans les Forces armées canadiennes ou dans la Gendarmerie royale du Canada? » permettant aux vétérans.e.s de s'identifier aisément comme tel.le.s et que, pour les vétérans.e.s qui le souhaitent, cette information soit transmise à Anciens Combattants Canada.

RÔLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il n'est pas besoin de répéter à quel point les organismes communautaires apportent une contribution inestimable aux personnes qu'elles desservent, et viennent combler les limites de l'intervention gouvernementale sur le plan local. Il en va bien sûr de même pour les organismes qui soutiennent les vétérans.e.s autochtones. Il a été fait mention plus haut

31 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Amy Meunier (sous-ministre adjointe, Secteur de la commémoration et des affaires publiques, ministère des Anciens Combattants), 1620.

des multiples organisations de défense des droits des vétérans autochtones, de la Banque alimentaire de l'Association des vétérans de Calgary, de la Fondation Vimy. Deux autres organisations sont venues présenter leurs activités dans le cadre de la présente étude, soit Indspire et le Fonds du Souvenir. En 1996, à la suite d'une recommandation d'un comité sénatorial, le gouvernement du Canada a créé le Fonds fiduciaire de bourses d'études des anciens combattants autochtones. Doté d'un investissement initial de 1,15 million de dollars, l'administration du fonds a été confiée à Indspire qui administre également plusieurs autres fonds visant le soutien à l'éducation des Autochtones. Depuis 1996, l'organisme a versé plus de 1,3 million de dollars en bourses d'études postsecondaires à 400 vétérans autochtones ou membres de leur famille³².

Yvan Guy Larocque, un vétéran métis du Manitoba, a bénéficié d'une bourse d'Indspire qui lui a permis de poursuivre des études en économie et en droit. Il est aujourd'hui conseiller clinique à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba et continue d'être actif au sein de la Force de réserve.

J'attribue une bonne partie de ma réussite aux valeurs que m'ont inculquées les Forces armées canadiennes durant ma formation de base et au fil du travail que j'ai fait dans différents domaines au sein des forces.

[...] J'ai pu faire des études auxquelles je n'aurais jamais eu accès sans le soutien des Forces armées canadiennes et d'Indspire. Je me trouve très chanceux³³.

Le Fonds du Souvenir est bien connu en tant qu'organisme responsable de l'administration du Programme de sépultures, de frais de funérailles et d'inhumation d'ACC. Maria Trujillo a décrit l'Initiative pour les vétérans autochtones, mise en œuvre par le Fonds, et qui consiste à « fournir aux anciens combattants autochtones inhumés dans des sépultures non marquées une pierre tombale et une inscription traditionnelle lorsque cela est possible. Nous travaillons aussi de façon rétroactive afin d'inscrire un nom traditionnel qui ne se trouve pas sur les pierres tombales que le Fonds du Souvenir ou Anciens Combattants ont déjà placées³⁴. » Les inscriptions ont été gravées dans les langues traditionnelles, et un artiste cri a conçu sept symboles qui peuvent être utilisés sur les pierres tombales. Environ 270 pierres tombales ont ainsi pu être installées dans 45 communautés.

32 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, M. Yvan Guy Larocque (membre du conseil d'administration, conseiller clinicien, University of Manitoba Faculty of Law, Indspire), 1115.

33 ACVA, *Témoignages*, 12 décembre 2024, M. Yvan Guy Larocque (membre du conseil d'administration, conseiller clinicien, University of Manitoba Faculty of Law, Indspire), 1150.

34 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Madame Maria Trujillo (coordonnatrice de projet, Initiative pour vétérans autochtones, Le Fonds du Souvenir), 1120.



AUTRES ENJEUX

D'autres enjeux ont été évoqués, mais n'ont pas été approfondis. Certains sont communs aux vétéran.e.s autochtones et non-autochtones, d'autres sont plus particuliers. Ils sont indiqués ici afin de bien refléter ce que les membres du Comité ont entendu et en tenant compte de la possibilité qu'ils ressurgissent au premier plan.

- Les délais de traitement des demandes de prestations d'invalidité continuent d'être un problème tant pour les vétéran.e.s autochtones que pour les autres³⁵.
- Les problèmes liés au coût de la vie continuent d'affecter tous les vétéran.e.s³⁶.
- Selon Mme Debbie Eisan, du Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations, la participation des membres de la famille aux programmes de soutien offerts aux vétéran.e.s constitue un enjeu pour l'ensemble des vétéran.e.s, mais il prend une teneur particulière quand on tient compte du contexte culturel et historique des vétéran.e.s autochtones³⁷.
- Richard Blackwolf, président national de l'Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones a affirmé que les vétéran.e.s autochtones qui sont libérés pour raisons médicales et n'ont pas de réserve d'attache sont à haut risque d'itinérance ou de toxicomanie³⁸.
- Les vétéranes autochtones sont confrontées à l'effet composé d'être des femmes vétéranes, d'avoir des services souvent mal adaptés à leur

35 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, M. Tommy Wayne Benjamin (commis de magasin, Veterans Association Thrift Store, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1140. Voir également le témoignage de M. Richard Blackwolf (président national, Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones), 7 novembre 2024, 1105.

36 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, Mme Marie Blackburn (directrice exécutive, Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants), 1125.

37 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1630.

38 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, M. Richard Blackwolf (président national, Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones), 1105. Voir également le témoignage de M. Alan Knockwood (membre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 25 novembre 2024, 1550.

culture, un accès limité aux pratiques de guérison traditionnelles, et un accès limité à l'ensemble des services d'ACC lorsqu'elles vivent dans des communautés éloignées³⁹.

- La cheffe Wendy-Anne Jocko a soulevé l'enjeu des membres de bandes autochtones, dont la plus connue est la « Bande de Michel », qui se sont désinscrits et ont ainsi perdu leur statut officiel d'Autochtones. Plusieurs sont des vétérans⁴⁰.
- Gabrielle Dupuis, de l'Institut Atlas, a mentionné qu'un grand nombre de vétérans des Premières Nations vivant dans les réserves ignoraient à qui revenait la responsabilité de la couverture des soins de santé mentale pour les vétérans et les membres de leur famille⁴¹.

CONCLUSION

Comme il en fut question dans les premières sections du Rapport de 2019, les vétérans autochtones au Canada ont subi des injustices graves lors de leur participation importante aux grands conflits du XX^{ème} siècle. Pour les vétérans des Premières Nations, des recherches historiques exhaustives ont mené à un règlement en 2002 grâce auquel le gouvernement du Canada a versé 20 000 \$ à 1 300 vétérans ou à leurs survivants. Ce règlement a pour une grande part mis un terme à la dimension historique des revendications des vétérans des Premières Nations.

En juin 2019, quelques mois après le dépôt du rapport du Comité portant sur les vétérans autochtones, une entente similaire est intervenue avec les vétérans métis. Toutefois, les recherches historiques ayant mené à cette entente n'ont pas été dévoilées, le nombre de paiements versés est difficile à établir et les projets commémoratifs que l'entente de 30 millions de dollars devait financer n'ont pas été identifiés. Un risque demeure donc que la participation importante des Métis aux engagements militaires du Canada ne puisse pas être reconnue à sa juste valeur. Les membres du Comité sont donc

39 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Debbie Eisan (gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre, Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations), 1545. Voir également le témoignage de Mme Randi Gage (Section Manitoba, présidente de Unified Veterans of Manitoba, Aboriginal Veterans Autochtones), 7 novembre 2024, 1655.

40 ACVA, *Témoignages*, 7 novembre 2024, La cheffe Wendy-Anne Jocko (Vice-présidente intérimaire, Aboriginal Veterans Autochtones), 1745.

41 ACVA, *Témoignages*, 25 novembre 2024, Mme Gabrielle Dupuis (directrice, Partenariats de recherche, Institut Atlas pour les vétérans et leur famille), 1110.



d'avis que le gouvernement du Canada devrait clarifier l'état de la mise en œuvre de cette entente.

La dispersion géographique des communautés où vivent les vétérans autochtones rend difficile leur collaboration soutenue. Malgré les possibilités ouvertes par les nouveaux outils de communication, les interactions entre les organismes soutenant les vétérans demeurent limitées, ce qui freine les synergies possibles sur les revendications que la plupart de ces organismes ont en commun. Une telle intégration, si elle s'avérait souhaitable pour les organismes, répondrait bien à la nécessité pour ACC d'adapter ses programmes aux particularités culturelles des Autochtones. Elle favoriserait également la mise en place d'un programme de soutien par les pairs destiné aux vétérans autochtones demandée par de nombreuses organisations.

Les vétérans autochtones du Canada ne devraient pas éprouver de résistance à s'identifier comme tels. Or, les injustices du passé, de même que les distinctions qui semblent s'opérer entre les vétérans qui ont été déployés lors d'opérations de combat et les autres nuisent peut-être à cette identification. Dans la mesure limitée où le gouvernement peut remédier à cette difficulté, il devrait à tout le moins inviter l'ensemble des institutions fédérales à demander aux personnes autochtones avec lesquelles elles interagissent si elles ont déjà été membres des Forces armées canadiennes à quelque titre que ce soit. Cela soutiendrait les efforts déployés par Anciens Combattants Canada pour rejoindre les vétérans autochtones qui auraient droit à ses services.

Les enjeux liés aux expériences des vétérans autochtones sont loin d'avoir été tous résolus. Toutefois, les efforts déployés par le gouvernement du Canada, les organismes communautaires et la volonté des Canadiens et Canadiennes de soutenir la réconciliation avec les Autochtones sous toutes ses formes au cours des dernières décennies permet d'espérer un avenir où les vétérans autochtones seront traités avec justice de manière durable.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

44^e législature – 1^{re} session

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel Todd Ross	2024/11/04	113
Musée canadien de la guerre Danielle Teillet, historienne	2024/11/04	113
Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones Richard Blackwolf, président national	2024/11/07	114
Banque alimentaire de l'Association des anciens combattants Tommy Wayne Benjamin, commis de magasin, Veterans Association Thrift Store Marie Blackburn, directrice exécutive	2024/11/07	114
Aboriginal Veterans Autochtones Randi Gage, Section Manitoba, présidente de Unified Veterans of Manitoba Wendy-Anne Jocko, vice-présidente par intérim	2024/11/18	115
Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans Nicholas Held, directeur scientifique adjoint Paul Hook, directeur général, Major à la retraite	2024/11/18	115

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère des Anciens Combattants Amy Meunier, sous-ministre adjointe, Secteur de la commémoration et des affaires publiques Adjuc Joel Pedersen, chef des opérations, Équipe de mobilisation des vétérans autochtones Nathalie Pham, directrice générale des opérations en régions, Prestation des services	2024/11/18	115
À titre personnel Lynne Gouliquer, sociologue, vétérane métisse	2024/11/21	116
Legacy Voices Kathy Grant, historienne, Expérience des anciens combattants noirs	2024/11/21	116
Métis Nation-Saskatchewan John Belanger, vétéran Mervin Bouvier, ministre des Anciens Combattants	2024/11/21	116
Musée canadien de la guerre Michael Petrou, historien, expérience d'anciens combattants	2024/11/21	116
À titre personnel Lynne Gouliquer, sociologue, vétérane métisse	2024/11/25	117
Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations Debbie Eisan, gestionnaire des événements communautaires, Mi'kmaw Native Friendship Centre Alan Knockwood, membre	2024/11/25	117
La Fondation Vimy Caitlin Bailey, directrice exécutive	2024/11/25	117
Neeginan Centre William Shead, président du Conseil d'administration	2024/11/25	117
Indspire Yvan Guy Larocque, membre du conseil d'administration, conseiller clinicien, University of Manitoba Faculty of Law William Shead, membre du conseil d'administration	2024/11/28	118

Organismes et individus	Date	Réunion
Institut Atlas pour les vétérans et leur famille Gabrielle Dupuis, directrice, Partenariats de recherche MaryAnn Notarianni, cheffe de la direction adjointe et vice-présidente exécutive, Mobilisation des connaissances	2024/11/28	118
Le Fonds du Souvenir Maria Trujillo, coordonnatrice de projet, Initiative pour vétérans autochtones	2024/11/28	118
À titre personnel Bouchard Dulyx Dorval, vétéran	2024/12/12	122
Indspire Yvan Guy Larocque, membre du conseil d'administration, conseiller clinicien, University of Manitoba Faculty of Law William Shead, membre du conseil d'administration	2024/12/12	122
Institut Atlas pour les vétérans et leur famille Meriem Benlamri, directrice, Mobilisation des connaissances MaryAnn Notarianni, cheffe de la direction adjointe et vice-présidente exécutive, Mobilisation des connaissances	2024/12/12	118
Le Fonds du Souvenir Maria Trujillo, coordonnatrice de projet, Initiative pour vétérans autochtones	2024/12/12	122

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire du *procès-verbal* pertinent ([réunion n° 11](#)) de la 45^e législature, 1^{re} session, et ([réunions n°s 113 à 188 et 122](#)) de la 44^e législature, 1^{re} session est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,
Marie-France Lalonde

Les conservateurs exigent des actions concrètes plutôt que de simples paroles pour les autochtones et tous les anciens combattants

Le moment est venu d'agir. Depuis dix ans, les Canadiens sont frustrés par les mêmes vieilles habitudes du gouvernement libéral. À maintes reprises, celui-ci suit les mêmes étapes, qui aboutissent chaque fois au même manque de résultats : d'abord, les libéraux annoncent une grande stratégie pour s'attaquer à un problème touchant les anciens combattants, comme l'itinérance ou le chômage, puis ils organisent des conférences de presse et parcourent le pays pour se faire photographier avec des anciens combattants. Après quoi, ils oublient cette initiative sans jamais prendre de mesures concrètes, car pour eux, il s'agit davantage d'une question d'image que de résultats. En d'autres termes, ce ne sont que des paroles en l'air.

Au cours de cette étude, les membres du Comité permanent des anciens combattants ont entendu des témoins de partout au Canada, issus de différents milieux autochtones et ayant des expériences différentes, et leur message était clair et presque unanime : « on nous oublie ». De nombreux anciens combattants autochtones sont confrontés à plusieurs défis plus aigus que la plupart des autres anciens combattants lorsqu'ils quittent les Forces armées canadiennes ou la GRC. Il s'agit souvent de vivre dans une région éloignée, de devoir composer avec les bureaucraties d'Anciens Combattants Canada et d'Affaires autochtones Canada et de devoir concilier les prestations ou les aides des deux. Cela comprend également le rejet désinvolte de pratiques culturellement importantes. Les anciens combattants autochtones, comme tous les anciens combattants, sont trop souvent oubliés par le gouvernement libéral.

Outre les défis uniques auxquels sont confrontés les anciens combattants autochtones, les témoins ont soulevé une multitude d'autres problèmes au cours de l'étude. Les questions relatives à l'itinérance, aux délais d'attente inacceptables à ACC, aux traumatismes liés au refuge et au suicide, ainsi qu'au coût de la vie qui dépasse les prestations, ont été reprises dans cette étude, comme dans les précédentes. Les conservateurs estiment que le gouvernement libéral doit abandonner ses dépenses inconsidérées et ses mauvaises politiques qui font grimper le coût de la vie et poussent plus d'anciens combattants que jamais dans la rue et vers les banques alimentaires.

Le gouvernement libéral se contente de prononcer des platitudes sur l'importance qu'il accorde aux anciens combattants autochtones, mais ferme les yeux lorsque ceux-ci, y compris les anciens combattants autochtones, sont confrontés à des défis sans précédent qui les obligent à dépendre largement des banques alimentaires et des refuges pour survivre. Une chose est claire : les choses doivent changer.

Bien que le rapport du comité intitulé « *Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable* » ait formulé de bonnes recommandations, celles-ci n'étaient pas suffisantes, c'est pourquoi les membres conservateurs du comité ont présenté ce rapport supplémentaire.

Appel à l'action

Il est important de noter qu'une étude sur les anciens combattants autochtones a été menée par ce comité pas plus tard qu'en 2019. Bien que la réponse du gouvernement libéral au rapport présenté à l'époque ait été favorable, peu de mesures ont été prises, suivant une tendance courante. Le fait qu'une deuxième étude ait dû être menée, simplement pour rappeler au gouvernement libéral ses engagements antérieurs envers les anciens combattants autochtones, en dit long sur la nécessité d'un changement. Depuis dix ans, les libéraux prétendent se soucier des anciens combattants, mais ils les écoutent et agissent rarement.

Itinérance

Dans le cadre de cette étude, plusieurs organisations ont témoigné et beaucoup ont abordé la question de l'itinérance. Il est choquant de constater que le ministère des Anciens Combattants n'a aucun moyen de suivre les anciens combattants itinérants et que, malgré les demandes répétées des conservateurs membres du comité, aucune mesure n'a été prise à cet effet.

Le gouvernement libéral a lancé sa stratégie de lutte contre l'itinérance chez les anciens combattants il y a deux ans et, à ce jour, aucun chiffre n'a été communiqué pour montrer les progrès réalisés. Les responsables du ministère continuent de citer des chiffres obsolètes concernant le nombre d'anciens combattants sans abri, alors que des études universitaires suggèrent que ce nombre a explosé ces dernières années.

Ce décalage a été souligné au cours de l'étude par des témoins tels que Todd Ross, qui, interrogé sur le risque accru d'itinérance chez les anciens combattants autochtones, aurait déclaré :

« Je pense que oui, simplement en raison des déterminants sociaux de la santé et parce que les anciens combattants autochtones sont confrontés à davantage de problèmes. Je pense que les anciens combattants autochtones sont surreprésentés parmi les itinérants. »

Ses suppositions n'étaient pas infondées, car d'autres témoins se sont exprimés sur les raisons pour lesquelles tant d'anciens combattants autochtones se retrouvent sans abri. Le président national de l'Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones, Richard Blackwolf, a déclaré :

« Les vétérans autochtones qui sont forcés de quitter l'armée en raison pour la plupart de problèmes de santé, et qui n'ont pas de réserve d'attache et aucune possibilité d'emploi courent les risques les plus élevés de se retrouver aux prises avec l'itinérance. »

Enfin, Alan Knockwood, du Conseil des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations, a également donné son avis :

« Des données anecdotiques suggèrent qu'il existe actuellement un manque de soutien culturellement approprié pour les anciens combattants des Premières Nations, ce qui entraîne une hausse du risque d'itinérance et contribue à la surreprésentation des Premières Nations dans la population des anciens combattants sans abri. »

Lorsque les anciens combattants et les organisations d'un océan à l'autre constatent la même tendance inquiétante, il faut agir. Il est inacceptable que le gouvernement libéral reconnaisse le problème, organise une conférence de presse pour lancer une stratégie, puis ne donne jamais suite.

Coût de la vie

Le coût de la vie, qui recoupe en grande partie la question des sans-abri, a été abordé tout au long de l'étude. Les mauvaises politiques et les déficits publics ont fait grimper le coût des aliments, du carburant et du logement. Ces produits de première nécessité sont désormais plus difficiles à obtenir et à conserver que jamais pour les Canadiens.

L'étude menée en comité reconnaissant que les anciens combattants autochtones sont confrontés à des défis particuliers, les conservateurs s'attendaient à ce que le rapport formule des recommandations pour répondre à ces préoccupations.

Marie Blackburn, qui dirige la banque alimentaire de l'Association des anciens combattants de Calgary, a déclaré qu'il était de plus en plus difficile d'aider les anciens combattants, car la crise du coût de la vie provoquée par le gouvernement libéral a exercé une pression à bien des égards sur des organisations comme la sienne. Lorsque le coût de la vie augmente, il devient plus coûteux de subvenir aux besoins des anciens combattants dans le besoin. Lorsque le coût de la vie augmente, cela plonge également davantage d'anciens combattants dans une situation de crise ou les pousse à la faillite, ce qui signifie que les organisations telles que l'Association des anciens combattants doivent faire face à une demande accrue et à des coûts plus élevés. Marie Blackburn l'a exprimé ainsi :

« Sur une période de six mois, les sommes que nous dépensons pour loger, vêtir, nourrir et loger les anciens combattants ont littéralement triplé... C'est comme cela partout. »

Une fois de plus, il faut que les libéraux fassent plus que simplement parler de cet enjeu. Alors qu'ils font de grandes annonces, de plus en plus d'organisations privées et caritatives doivent prendre le relais là où le gouvernement échoue, simplement pour s'assurer que les anciens combattants reçoivent le strict nécessaire pour vivre.

Accès aux soins

Enfin, il a été mentionné à plusieurs reprises au cours de l'étude que les autochtones provenant de régions éloignées, en particulier dans le nord du Canada, se retrouvent souvent sans accès aux services.

Le ministère des Anciens Combattants doit faire davantage pour garantir une aide aux anciens combattants autochtones qui vivent loin des grands centres urbains et n'ont pas accès à des cliniques, des centres de réadaptation, des bureaux de services ou des médecins de famille. Il faut redoubler d'efforts pour aller à la rencontre de ces anciens combattants là où ils se trouvent, au lieu de les ignorer.

Le problème de l'accès aux soins comprend également le fait que le retard accumulé par le ministère des Anciens Combattants du Canada persiste. Les anciens combattants qui tentent déjà de surmonter leurs propres difficultés doivent désormais attendre des mois et des mois avant que le ministère ne reconnaisse et n'approuve leurs demandes de base. Au cours des dix dernières années, les neuf ministres libéraux chargés des Anciens Combattants ont tous déclaré que le traitement du retard accumulé par le ministère était leur priorité, mais le problème n'a fait qu'empirer.

Recommandations

Compte tenu de ces problèmes non résolus liés à l'itinérance, au coût de la vie et à l'accès aux soins, les membres conservateurs du Comité permanent des anciens combattants proposent les recommandations suivantes :

1. **Que le gouvernement libéral cesse d'ignorer le problème des anciens combattants itinérants et prenne des mesures pour identifier les anciens combattants vivant dans la rue afin de les aider.**

Si les anciens combattants autochtones sont potentiellement plus exposés que les autres groupes d'anciens combattants au risque de se retrouver dans la rue, toute mesure prise pour les aider dans ce domaine serait bénéfique à tous les anciens combattants. Il s'agit d'un problème qui peut être résolu si des mesures sont prises. Les conservateurs demandent donc au gouvernement de donner suite à cette recommandation.

2. **Que le gouvernement libéral mette fin à ses dépenses incontrôlées et élimine ses taxes cachées sur les aliments, qui touchent de manière disproportionnée les banques alimentaires qui viennent en aide à un nombre record de Canadiens.**

Les banques alimentaires du Canada font un travail incroyable en aidant à nourrir les personnes dans le besoin. Les banques alimentaires pour anciens combattants, en particulier, offrent plus qu'une simple aide alimentaire, elles fournissent également une aide

financière et une aide au logement. Lorsque les libéraux continuent à taxer les aliments et les emballages, cela fait augmenter les coûts, nuit aux Canadiens et met les banques alimentaires à rude épreuve. L'augmentation des taxes sur les produits de base, combinée à des déficits massifs, pousse chaque mois des millions de Canadiens à se tourner vers les banques alimentaires, et les anciens combattants en souffrent plus que la plupart des autres, car ils dépendent souvent de prestations et d'aides fixes.

- 3. Que le ministère des Anciens Combattants du Canada fournisse au comité une mise à jour complète sur les progrès réalisés concernant les recommandations du rapport de 2019 intitulé « *Les vétérans autochtones : des souvenirs d'injustice à une reconnaissance durable* », avec des explications pour toutes les recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre.**

Si les anciens combattants doivent avoir confiance dans le travail du comité, celui-ci doit faire l'objet d'un suivi et être mené à bien. Les conservateurs demandent au gouvernement de faire le point sur l'étude de 2019 afin que les anciens combattants autochtones qui suivent les travaux du comité puissent garder espoir.

- 4. Que le gouvernement du Canada fasse davantage pour garantir que les anciens combattants vivant dans des régions éloignées aient accès à des soins et puissent bénéficier de leurs prestations.**

Il est inacceptable que les anciens combattants qui ont servi le Canada et ont tout risqué soient oubliés une fois qu'ils ont quitté les Forces armées canadiennes ou la GRC simplement parce que leur lieu de résidence ne se trouve pas dans les grands centres urbains. Davantage d'aménagements doivent être prévus pour les anciens combattants qui n'ont pas facilement accès aux cliniques, aux médecins de famille ou aux services en personne d'ACC.

Conclusion

Les conservateurs savent que les anciens combattants en ont assez de voir les études successives ignorées par le gouvernement libéral. Chaque étude amène des anciens combattants à se déplacer, parfois à travers tout le pays, pour partager leurs expériences personnelles, parfois douloureuses, dans l'espoir que cela aboutisse à un changement.

Malheureusement, qu'il s'agisse de la stratégie libérale sur les anciens combattants sans abri, de leur stratégie sur le chômage des anciens combattants ou des soins aux anciens combattants autochtones, tout ce que les anciens combattants obtiennent, ce sont des platitudes et des promesses vides qui ne se traduisent pas en actions.

Chaque étude formule des recommandations, et chaque nouveau ministre énonce ses priorités et ses initiatives, mais un an plus tard, un nouveau ministre est nommé et tout est remis à zéro. Les anciens combattants ne vont pas continuer à attendre que les libéraux

jouent à la politique avec le ministère des Anciens Combattants et changent de direction avant d'avoir à répondre de leurs promesses. Les anciens combattants se sont exprimés et les conservateurs les ont écoutés : assez de paroles, place à l'action.